



# Bièvre Liers Environnement

Espace des Alpes  
3, avenue de Verdun  
38260 La Côte Saint André

Adhérent de la FRAPNA Isère, du RENE (Réseaux Education Nature Environnement et Patrimoine Naturel), Adhérent du GRAINE

## Circulaire été 2015

### Jardin Mercier

En 2014, l'activité n'avait commencé qu'en septembre suite à la signature de la convention avec le maire de La Côte Saint-André au début de l'été.

En 2015, la saison de jardinage sera complète. Depuis le début du printemps, le temps hebdomadaire de permanence a été fixé au lundi après-midi, ce qui correspondait à la disponibilité des bénévoles qui s'occupent du jardin. En juin, la permanence a eu lieu toute la journée du lundi.

Des thèmes d'activité ou d'animation ont été proposés pour plusieurs lundis. La liste vous en a été communiquée avec le compte-rendu de l'Assemblée Générale. Parmi ces animations plusieurs ont permis de rencontrer et de sensibiliser de nouvelles personnes :

**Montage d'un jardin en lasagne** le 25 juin (lundi de Pentecôte) : la « lasagne » a été montée en 3 heures par 8 personnes, puis des plantes y ont été installées. L'humidité et la chaleur dégagée (30°C à l'intérieur) ont permis une reprise rapide des plantes.

**Café compost**, lundi 1<sup>er</sup> juin après-midi : une initiative lancée par le tout nouveau Réseau Compost Citoyen Rhône-Alpes. Cinq personnes ont été accueillies avec qui les pratiques de paillage et recyclage des déchets verts ont été partagées. L'animation a donné lieu à articles dans le DL, avant et après l'animation. L'atelier bois de l'APAJH a participé à l'animation en présentant un jeu sur les nichoirs et un hôtel à insectes.

**Journée portes ouvertes, troc de plantes** : dimanche 7 juin

Le matin une dizaine de jardiniers sont venus partager leurs plantes ou se renseigner pour l'année prochaine. Un repas partagé était organisé à midi. Sur l'ensemble de la journée, il y a eu une trentaine de visiteurs.

Des enfants du **Centre de loisirs** de La Côte ont été accueillis deux mercredis après-midi.

Les employés communaux ont procédé à l'arrachage de **la haie** (de lauriers) qui bordait le terrain. Nous replanterons à l'automne une haie à base d'essences locales. Cette action est à relier avec la publication du guide de plantation de haies à base d'essences locales qui doit avoir lieu en septembre. Ce guide a été réalisé sous l'égide du Syndicat Mixte Bièvre Valloire avec la participation de Bièvre Végétal (association de pépiniéristes) et de BLE. Nous en avons parlé dans le bilan de l'année 2014.

Les permanences se poursuivent, en juillet et en août, les lundis après-midi. A partir de septembre elles seront

assurées les samedis matin ainsi que les mercredis 16 et 30 septembre, 14 octobre, 4 et 18 novembre.

Plusieurs journées de travaux ou d'animations sont prévus au mois de **novembre** :

**samedi 14** : ramassage de feuilles au « paradis fouillis » pour le paillage d'hiver et troc de plantes

**samedi 21** : plantation de la haie, présentation du guide de plantation de haies à base d'espèces locales.

**samedi 28** : taille des arbres fruitiers suivie d'une dégustation de soupe avec les légumes du jardin

L'équipe de bénévoles ne demande qu'à s'étoffer. Ces informations sont par conséquent à diffuser très largement autour de vous.... Sachez qu'à défaut d'une participation plus active, toutes les visites constituent un encouragement apprécié.

## Accueil d'un stagiaire

Nous avons accueilli Antoine, élève de première au lycée agricole de Vienne. Antoine prépare un baccalauréat professionnel GMNF (Gestion des Milieux Naturels et Forestiers). Il a assuré les permanences au jardin avec Stéphanie (Blachon) et Pascale (Bourgeois), a accompagné Blandine (de Montmorillon) à plusieurs animations périscolaires. Au jardin, il a notamment assuré l'accueil des enfants du Centre de loisirs, participé à l'étiquetage des plantes, installé un abri à hérisson ainsi que divers aménagements destinés développer la biodiversité du jardin....

## Education à l'environnement

En mai, des visites d'ENS (Espaces Naturels Sensibles) ont été organisées et encadrées par les animatrices : étang des Béroutières avec la classe maternelle du Mottier, fontaines de Beaufort, tourbière des Planchettes, Verrerie avec le lycée St Exupéry de St Siméon de Bressieux.

Des interventions ont été réalisées à Chateauvillain dans le cadre des TAP (Temps d'animation périscolaire) en mai/juin, ainsi qu'au centre aéré Galabourdine en juillet.

## Trames vertes et bleues

Suite à l'adoption du SRCE Rhône-Alpes (Schéma Régional de Cohérence Ecologique), un « Contrat vert et bleu Bièvre-Valloire » est en cours de rédaction. Ce contrat est porté par le Syndicat Mixte Bièvre Valloire et rédigé par le Conservatoire des Espaces Naturels (ex AVENIR). S'il aboutit, il sera mise en œuvre entre 2016 et 2020.

Dans ce cadre nous avons déposé plusieurs projets.

**Le premier** concerne la **restauration de haies bocagères**. Il est à destination des Communes. Il comporte une phase d'information et d'études, l'élaboration d'un programme de réhabilitation, le suivi et l'encadrement des travaux.

**Le second projet** est à destination des écoles élémentaires (cycle 3), des TAP (Temps d'activité périscolaire) organisés par les Communes, des élus et techniciens communaux, du grand public. C'est un **programme d'animations** destiné à expliquer ce qu'est un corridor biologique, à aborder les caractéristiques de différents milieux naturels, à sensibiliser à la gestion de ces milieux. Aux classes sont proposées 3 après-midi d'animations, aux Communes une intervention sur l'ensemble d'un cycle de TAP, à destination du « grand public » la tenue d'un stand à l'occasion de diverses manifestations ainsi que des sorties sur le terrain.

Si le Contrat vert et bleu se concrétise et si nos propositions d'actions sont acceptées les animations seraient

financées à 80% par la Région.

Les autres associations présentes sur le secteur (Pic Vert à l'est, Nature vivante à l'ouest) ont également déposé des projets.

Nous ne connaissons que fin 2015 la suite qui sera donnée à nos propositions. Vous pouvez cependant les faire connaître dès maintenant autour de vous. Les documents décrivant ces actions de manière plus détaillée peuvent vous être communiqués sur demande. Nous avons également, à disposition, un document destiné à faire connaître le projet aux écoles et aux communes ([christian.drevet2@wanadoo.fr](mailto:christian.drevet2@wanadoo.fr) ou 04 76 55 96 31.)

## **Center parcs**

L'audience du tribunal administratif a eu lieu le 2 juillet : jugement attendu entre le 13 et le 16...

**Prochaine réunion du CA** : jeudi 17 septembre au pavillon du jardin Mercier.